



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 Service Urbanisme
 Pôle Risques
 28, rue Antoine Zattari
 13512 Marseille Cedex 5
 04 91 26 00 00

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Climat
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Service Prévention des Risques
 Unité Centrale Inondation et Météo
 14 rue Danton
 CS 70248
 13521 Marseille cedex 3
 13931 - Marseille cedex 3

Source : SCAR 09/2018-01/04
 BDD 09/2018-01/04
 DOPP 2021
 DREAL PACA / DEGERM 2018-2020
 DDM 11, 2022

Approuvé par arrêté préfectoral le 18 avril 2023

COMMUNE DE FUYEAU

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERES (lignite)

2 - PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE PLANCHE 7 AU 1/2500°

Echelle 1/2500
 Format A0

Légende des aléas

ALEAS MINIERES (lignite)		Aléa Effondrement	
	A: moyen (cassant)		f: faible
	0: si simple de niveau faible intensité très limitée et faible		fm: moyen
	Aléa Inondation		f: faible
	Aléa Affectation en zone Rouge et Violet		m: moyen intensité modérée (H<0,50m)
	P: périmètres de protection		e: moyen intensité élevée (H<3m)
	e: faible		f: fort
	t: faible		g: fort
	g: faible		blés
			terrains de sport

Remarques sur les légendes

La présence d'aléa effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour se traduisant systématiquement par une zone Vi (Violet), les symboles relatifs à cet aléa (0, faible, 0, moyen) n'apparaissent donc pas sur la légende des aléas ci-contre.

Les zones d'aléa affectation à caractère cassant sont représentées par des cercles de couleur noire et celles à caractère cassant par des cercles de couleur rouge, conformément à la légende des aléas, uniquement pour les zones Rouge ou Violet.

D'une manière générale, pour connaître le niveau d'aléa affectation à caractère souple (0, faible intensité très limitée, a, faible), il faut se reporter à la carte 4-1 a des aléas miniers.

Légende du zonage

Les aléas A, «0, P, F et H (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) génèrent des zones inconstructibles suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour quel que soit le niveau d'aléa (Faible 0 et Moyen 0) ou Aléa Inondation de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P	Vi	Vi
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour (Affectation en zone Rouge et Violet) ou Aléa Inondation (couple) (Affectation en zone Rouge et Violet) ou Aléa Inondation (couple) (Affectation en zone Rouge et Violet) ou Aléa Inondation (couple) (Affectation en zone Rouge et Violet)	R	R

Les aléas 0, a, e, f, g, f et V I (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) engendrent des zones B1u, Marou ou Vert suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Affectation (couple) Faible intensité très limitée 0	Vc	Vc
Sans aléa affectation mais en présence d'aléas (e, g, f, F, H)	B1	M1
Affectation (couple) Faible intensité très limitée 0 en présence d'aléas (0, g, f, F, H)	B2	M2
Affectation (couple) Faible a en présence d'aléas (a, f, F, H)		

